



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DE L'ENERGIE SOLAIRE

Rapport d'Activités

2011

Membre actif:



Bureau de coordination énergies renouvelables
Kordinierungsstelle Erneuerbare Energien



www.enerplan.asso.fr

Enerplan représente et défend les professionnels

« Enerplan représente et défend les professionnels des filières solaires, thermique et photovoltaïque, auprès des pouvoirs publics et des partenaires professionnels. »

La filière solaire photovoltaïque, mise en difficulté après le moratoire décidé par le Gouvernement fin 2010, a connu en 2011 sa première baisse d'activité depuis cinq ans, entraînant ainsi la perte de 10.000 emplois du secteur. Par ailleurs, la filière de la chaleur solaire a pâti par « ricochet » du mauvais sort fait au PV. Enerplan s'est mobilisé et a accentué son plaidoyer pour la filière en poursuivant son action auprès des médias, et en modifiant ses statuts dès le 7 janvier, permettant ainsi au Président de l'Association d'ester en justice et d'engager des recours pour défendre l'intérêt de ses membres.

Enerplan présent dans les médias

Accompagné depuis quatre ans par l'agence Rumeur Publique, Enerplan a progressé en termes de prises de parole médiatique. En 2011, Enerplan a tout au long de l'année informé la presse de l'évolution des filières solaires, et a fait connaître la position de ses membres par le biais de 32 communiqués et 2 conférences de presse. En 2011, Enerplan a été cité à de multiples reprises dans la presse, avec 971 articles et 94 interviews (50 en 2010). L'ensemble des articles de presse de l'année 2011 correspond à un équivalent publicitaire de plus de 3.033.396€.

Etats Généraux du Solaire PV

Initiés par Enerplan avec les organisations impliquées dans la concertation en avril 2011 au sortir du moratoire, les Etats Généraux du Solaire Photovoltaïque (EGSPV) se sont inscrits dans la suite des échanges menés avec l'administration entre décembre 2010 et mars 2011.



Ont participé aux EGSPV :

- AIPF - Association des Industriels du Photovoltaïque Français,
- APESI - Association des Producteurs d'Electricité Solaire Indépendants,
- CAPEB - Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment,
- CLER - Comité de Liaison Energies Renouvelables,
- ENERPLAN - Association Professionnelle de l'Energie Solaire,
- EPIA - European Photovoltaic Industry Association,
- FNCCR - Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies,
- Think-Tank FTS - France Territoire Solaire (groupe de réflexion),
- GIMELEC - Groupement des industriels de l'équipement électrique, du contrôle-commande et des services associés,
- GMPV-FFB - Groupement des Métiers du Photovoltaïque de la Fédération Française du Bâtiment,
- SERCE - Syndicat des Entreprises de Génie Electrique et Climatique,
- SER-SOLER - Groupement français des professionnels du solaire photovoltaïque, du Syndicat des Energies Renouvelables.

Avec pour but de se rassembler pour sensibiliser les pouvoirs publics aux enjeux et opportunités du secteur photovoltaïque en France, les EGSPV se sont traduits par une action collective entre les acteurs, pour être force de propositions en prévision du rendez vous politique de 2012.

La réflexion a été orientée autour des thèmes suivants : Scénario de développement, Stratégie industrielle, Parité réseau, Intégration du PV dans les réseaux, Modes de financement, Cadre réglementaire, Acceptabilité sociale et environnementale du PV.

Le diagnostic et les propositions partagées par les 12 organismes signataires sont développés dans le rapport « Solaire Photovoltaïque : quelles réalités pour 2020 ? » présenté à la presse fin octobre 2011, qui sert de support à nombre d'actions initiées auprès des ministères, en régions et auprès de tout organisme ayant un intérêt dans le développement de la filière.

Enerplan a assuré le secrétariat des Etats généraux du Solaire Photovoltaïque, et a coordonné le suivi de production des supports, à savoir le document de présentation des Analyses et Propositions (28 pages), la synthèse (8 pages), l'ultra synthèse (2 pages), ainsi que l'organisation de la conférence de presse.

Engagement de procédures juridiques

Entre janvier et décembre 2011, Enerplan s'est mobilisé pour faire entendre la voix des professionnels du solaire auprès des pouvoirs publics. Trois procédures ont été engagées :

- un recours en annulation / abrogation de la circulaire du 1er juillet 2010 instaurant les compétences du CEIAB dont l'audience s'est tenue le 6 juin 2012 devant le Conseil d'Etat.

Compte tenu des axes que nous avons défendus, à savoir le caractère réglementaire de la circulaire et l'incompétence du ministre pour déléguer un pouvoir de décision au CEIAB par le biais d'une circulaire (alors qu'il aurait fallu un arrêté), l'annulation de la circulaire sur la base de cet argument a été retenue par le rapporteur public en juin 2012. Le Conseil d'Etat devra se prononcer prochainement sur ce recours.

- un recours auprès du Conseil d'Etat en annulation / abrogation de l'arrêté tarifaire du 4 mars 2011 dont la procédure est toujours en cours en 2012.

- une saisine/plainte auprès de la Commission Européenne portant sur la situation du PV en France suite au moratoire de décembre 2010 et au nouvel arrêté tarifaire du 4 mars 2011. Les motifs de Rupture de confiance légitime, Concurrence déloyale (EDF AOA, ERDF, EDF EN), et Mesures à l'encontre du Small Business Act européen n'ont pas été retenus. La saisine a reçu une réponse négative de la Commission Européenne.

Moratoire, concertation et nouveau cadre tarifaire pour le PV

Suite au décret du 9 décembre 2010 instaurant le moratoire de 3 mois suspendant l'obligation d'achat, le Gouvernement a mis en place une procédure de concertation avec les représentants de la filière. Enerplan a participé et contribué aux cinq réunions (20 décembre ; 12, 17, 24 et 28 janvier).

Enerplan s'est impliqué dans cette phase de concertation et a suivi la publication de l'arrêté tarifaire et des deux appels d'offres. De nombreuses propositions ont été formulées lors d'échanges et de prises de position publiques via communiqués de presse. Avec le soutien de nos conseils juridiques, un recours a été déposé auprès du Conseil d'Etat à l'encontre de l'arrêté tarifaire du 4 mars 2011. Il n'a pas encore fait l'objet d'une décision à mi 2012.

Enerplan et PV LEGAL pour faire tomber les barrières administratives



Lancé en juillet 2009, le projet PV Legal, est une initiative soutenue par la Commission Européenne, qui a pour but de faire tomber les barrières administratives freinant le développement du PV.

Le projet est entré en 2011 dans sa dernière phase. Enerplan, associé au Syndicat des Energies Renouvelables (SER), a activement œuvré pour la contribution française au projet, au niveau national et européen.

Au niveau national, les documents de recommandations ont été finalisés durant le 1er semestre (**disponibles sur www.pvlegal.eu/results/advisory-papers/france.html**).

De nombreux rendez-vous ont eu lieu avec des décideurs politiques et des représentants d'autres organismes professionnels, durant lesquels les recommandations finales ont été présentées et diffusées. La base de données présentant le processus administratif de réalisation d'un projet PV a été mise à jour, en intégrant les toutes dernières modifications constatées au niveau national ([consultable sur www.pvlegal.eu/database](http://www.pvlegal.eu/database)).

Au niveau européen, un document de synthèse sur les principales barrières rencontrées dans l'ensemble des pays partenaires et les recommandations pour les surmonter a été réalisé.

Publié en septembre 2011, il présente de façon thématique ces barrières et les propositions correspondantes (www.pvlegal.eu/results/key-recommendations.html).

La suite du projet, terminé en février 2012, va s'engager avec PV GRID, également soutenu par la Commission Européenne, où Enerplan est la partie prenante pour la France.

Enerplan impliqué dans des jurys régionaux

- Région Aquitaine : le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) soutient des projets d'investissement exemplaires et innovants dans le cadre d'un appel à projets régional « Photovoltaïque raccordé au réseau ». Enerplan a participé au jury lors de deux sessions en 2011.

- Région Provence Alpes Côte d'Azur : le 5 juillet et le 6 septembre, Enerplan a pris part aux jurys de l'Appel à Projets Régional en Provence Alpes Côte d'Azur A.G.I.R.+ pour le « Développement des générateurs photovoltaïques ».

Enerplan a également participé au Comité de Développement du SOLaire (CODESOL) organisé par le Conseil Régional le 18 novembre, afin de discuter et faire des propositions en faveur de la filière.

Enerplan, membre fondateur impliqué de Qualit'EnR



Qualit'EnR est depuis 2006, l'Association interprofessionnelle pour la qualité d'installation des systèmes EnR. Enerplan s'implique sur les volets de l'audit et de la technique, la formation, la communication, et la gestion des appellations, et participe à sa gouvernance lors de réunions régulières du Bureau et du Conseil d'Administration de l'Association.

Depuis sa création, Qualit'EnR est présidé par André Joffre, mandaté par Enerplan, et fédère entre autres, les entreprises qualifiées Qualisol & QualiPv.

Par ailleurs, durant six mois, le Délégué Général d'Enerplan a été détaché à temps partiel pour réaliser l'intérim de Délégué Général au sein de Qualit'EnR.

Enerplan, administrateur de l'ESTIF – Fédération Européenne des Industriels du Solaire thermique



Enerplan a été réélu au conseil d'administration de l'ESTIF en 2011.

Dans ce cadre, Enerplan participe à la gouvernance du secteur européen pour faire valoir l'approche française et nourrir le secteur français sur des sujets de veille et d'expérience européenne. Enerplan a collaboré avec l'ESTIF sur l'organisation de la conférence de l'ESTEC, les 20 et 21 octobre 2011 à Marseille.

Enerplan, membre de l'EPIA - Fédération Européenne des Industriels du Photovoltaïque



Depuis fin 2007, Enerplan a confirmé sa position européenne en rejoignant l'EPIA, l'Association européenne des industriels du photovoltaïque. En prenant position au sein de l'ESTIF et de l'EPIA, Enerplan renforce la position de la filière solaire française dans le paysage solaire européen.

Enerplan, membre et administrateur de l'IMEDER



Enerplan fait partie des membres fondateurs de l'association de préfiguration d'IMEDER. L'IMEDER, qui regroupe des organisations professionnelles des deux rives de la Méditerranée, vise à être une fabrique de projets pour le Plan Solaire Méditerranéen, en relation directe avec les PME et PMI du secteur solaire.

Enerplan membre du bureau de coordination des énergies renouvelables franco-allemand



Enerplan a rejoint le bureau de coordination des énergies renouvelables franco-allemand dont le but est de favoriser l'échange entre la France et l'Allemagne dans le domaine des énergies renouvelables.

Ayant pour mission de promouvoir les ENR, le transfert de connaissances et la mise en réseau des acteurs français et allemands, le bureau de coordination organise régulièrement des conférences thématiques rassemblant décideurs politiques et professionnels de la filière pour discuter des problématiques actuelles et des enjeux liés aux énergies renouvelables. Ces rencontres permettent de confronter les solutions adoptées dans chaque pays, d'envisager des actions communes et d'établir de nouveaux contacts professionnels.

Événementiel

Rendez-vous incontournable de la filière solaire mondiale, le salon Intersolar a accueilli 2.286 exposants et 76.738 visiteurs en 2011, venus découvrir les tendances et les nouveautés de la filière solaire. Le « pavillon France » organisé par Enerplan depuis 2006 avec le soutien du Ministère délégué au commerce extérieur a réuni 25 exposants de dix régions françaises (quatre régions en 2010), soit plus de la moitié des exposants français du salon.

Co-organisée par l'ESTIF et ENERPLAN les 20 et 21 octobre 2011 à Marseille, la 5ème conférence ESTEC, conférence européenne de l'industrie solaire thermique, a ouvert ses portes à plus de 300 participants venant de plus de 30 pays. Les acteurs clés du secteur solaire thermique se sont réunis pour faire le point sur les dernières tendances du marché, les évolutions sur le plan politique et réglementaire ainsi que sur les dernières innovations technologiques avec pour la première fois en 2011, un programme spécifique entièrement dédié aux installateurs.

Enerplan, est également présent dans les salons professionnels sur les énergies renouvelables et le bâtiment, pour présenter l'offre solaire aux visiteurs et représenter ses membres. Dans le cadre de partenariats, Enerplan offre l'opportunité à ses adhérents d'exposer ou de participer à des manifestations professionnelles à des prix attractifs grâce à des réductions négociées.

Au 1er semestre, Enerplan a participé aux salons suivants :

- salon des ENR, à Paris, du 15 au 18 février,
- salon Energaia, à Montpellier, du 7 au 9 décembre.

Enerplan anime et structure la filière

« Animer et structurer la filière dans une démarche de qualité, en informant les professionnels et en incitant aux bonnes pratiques. »

Réunions de filières solaires thermique et photovoltaïque

Enerplan organise tout au long de l'année des réunions avec ses adhérents pour échanger, débattre des sujets d'actualité des filières solaires thermique et photovoltaïque, et aboutir à une position commune au sein de l'Association. En 2011, se sont tenues respectivement deux réunions de filière PV (7 avril et le 15 septembre), et deux réunions de filière ST (4 mars et 15 septembre).

La lettre d'information de la filière : les Confidentielles

Enerplan réalise une lettre d'informations de veille sur l'actualité du secteur solaire en France (4 numéros en 2011). Réservée à ses membres, elle reprend, synthétise et analyse les informations issues de l'activité de l'Association, et de la veille sectorielle. A travers des chiffres de marché, comptes-rendus de réunions, groupes de travail, informations sur les salons, conférences, et toutes autres nouvelles pertinentes pour le secteur, les membres d'Enerplan restent informés sur les actualités majeures du moment.

Des flashes infos par email

Au quotidien entre deux Confidentielles, lorsqu'une information pertinente est portée à sa connaissance, Enerplan en informe ses membres par alerte électronique. Les membres d'Enerplan, via le site Internet de l'Association, les Confidentielles, ou les flashes infos, reçoivent au plus tôt toutes les alertes importantes et stratégiques de la filière solaire française.

Un espace adhérent sur le site Web

Les adhérents d'Enerplan ont un accès Intranet réservé sur le site de l'Association, qui leur permet de consulter les informations de la filière en avant première et d'avoir accès à des documents à diffusion restreinte. En 2011, le site de l'Association qui reprend l'actualité du solaire, des fiches d'opérations solaires et le détail des aides financières partout en France, a confirmé sa position de site de référence : il a enregistré 93.940 visites.

SoCol ... pour généraliser l'eau chaude solaire collective

Lancée par Enerplan en 2009 et soutenue par l'ADEME, l'initiative SoCol vise à développer l'eau chaude solaire collective via une collaboration interprofessionnelle. La plateforme qui regroupait fin 2011 plus de 280 professionnels a poursuivi les objectifs préalablement définis ainsi que la déclinaison de nouvelles initiatives.



Une étude sur les besoins en formation des professionnels de la filière sur le segment du collectif a été initiée en 2011 par le groupe de travail Formation. Cette étude a débouché sur la création de référentiels de formation (installateurs, bureaux d'études et exploitants) dont la sortie est prévue courant 2012.

Le groupe Communication a permis de valoriser l'initiative Socol lors de salons et événements. Le forum national Socol, qui a démontré l'intérêt et la cohérence de la solution solaire sur le segment du collectif, a été organisé le 29 juin sur Paris. Il a réuni 60 professionnels pour suivre l'exercice de prospective réalisé à travers 5 ateliers thématiques.

Le groupe Technique a notamment permis de livrer des outils relatifs à la maintenance des installations (une fiche de sensibilisation de la maîtrise d'ouvrage, un contrat type de maintenance accompagné de l'ensemble de ses annexes techniques). Le dépôt de la demande de Titre V « CESC Parapluie » s'est finalement conclu par la publication de l'arrêté au JO le 22 décembre 2011. <http://www.solaire-collectif.fr>

Parution du Titre V CESC au JO le 22 décembre 2011

Enerplan, en collaboration avec Tecsol, et CARDONNEL Ingénierie, a déposé en septembre 2010 auprès de la DHUP une méthode simplifiée pour la production d'ECS solaire en configuration de type collectif individualisé avec appoint électrique intégré ou gaz, séparé ou intégré.

Sous l'appellation « Titre V », cette procédure permet la valorisation de Chauffe-Eau Solaire Collectif Individualisé (CESCI), « oublié » dans la RT 2005. Suite à de nombreux échanges et compléments, le Titre V CESC est paru le 22 décembre 2011 au Journal Officiel (n°0296). La méthode de calcul déposée est basée sur l'adaptation de la méthode utilisée pour le solaire thermique dans le moteur de calcul RT2005. La modification des algorithmes et l'utilisation de données d'entrées existantes permettent la valorisation du CESC dans sa configuration dite « parapluie ». L'utilisation de l'outil de calcul dans cette configuration est désormais possible suite à sa mise en ligne sur le site Internet du gouvernement.

Un guide destiné à accompagner l'utilisation de ce Titre V sera réalisé et diffusé dans le courant 2012.

Ô solaire



En 2007, ENERPLAN crée sa propre marque Ô Solaire.

A titre transitoire en attendant la certification des systèmes (CESI), l'objectif d'Ô Solaire est de promouvoir sur le marché français des kits référencés, conformes à la normalisation européenne et à la législation française, mises en œuvre par des installateurs Qualisol.

Afin de valider les dossiers soumis au référencement, Enerplan s'est associé à des experts qui constituent un comité de sélection. Celui-ci s'est réuni cinq fois au cours de l'année 2011 (le 10 février, le 24 mars, le 10 mai, le 28 juin, le 15 novembre).

Fin 2011, une quarantaine de marques, soit près de 1300 modèles différents pour les SSC, et une cinquantaine de marques pour plus de 4 000 modèles pour les CESC sont référencées. L'action menée par Enerplan au sein d'Ô solaire se poursuivra en 2012. <http://www.o-solaire.fr>

Enerplan, impliqué dans la valorisation des bonnes pratiques à travers MeGaPICS

Financé par l'ANR, le projet MeGaPICS, Méthode pour Garantir les Performances des Installations de Climatisation / Chauffage Solaire, a pour objectif de créer les outils d'ingénierie nécessaires à l'amélioration de la qualité de ce type d'installations.



Ce projet s'appuie sur la connaissance d'installations en fonctionnement et qui ont fait ou font l'objet de suivi détaillé et régulier. A ce jour, les paramètres les plus influents sur les performances des installations ont été identifiés et des indicateurs de performances et des schémas types d'installations ont été définis.

Initialement prévu pour une période de 3 ans, le projet sera vraisemblablement prolongé jusqu'en 2013. Une partie des résultats de ce projet sera par ailleurs valorisée à travers la Tâche 48 de l'AIE. www.solaire-collectif.fr (rubrique **Froid Solaire / MEGAPICS**)

Evaluer la place des solutions solaires dans la RT2012

Enerplan a préparé un cahier des charges pour lancer une étude comparative portant sur les différentes technologies disponibles sur le marché, afin de déterminer la position des solutions en solaire thermique et photovoltaïque dans la nouvelle réglementation thermique pour le bâtiment neuf, la « RT 2012 », par rapport aux technologies concurrentes.

Enerplan développe la demande

« Promouvoir l'énergie solaire, Informer et sensibiliser le grand public, les décideurs et la maîtrise d'ouvrage ».

Sensibiliser le grand public : les Journées Européennes du Solaire 2011

Enerplan a organisé la 4ème édition des Journées Européennes du Solaire (JES) du 09 au 15 mai 2011. Cette campagne s'intègre dans un projet européen « European Solar Days » soutenu par la Commission Européenne, sur la période 2008 - 2013 qui a pour but d'attirer l'attention du public sur les atouts de cette énergie.

Plus de 8.000 événements ont été organisés en Europe, dans 19 pays organisateurs. Avec près de 1.100 événements organisés sur l'ensemble du territoire et 14.000 visiteurs, la France conserve sa position de leader des pays européens participants, juste derrière l'Allemagne.

Soutenue par cinq sponsors et dix Régions partenaires, la campagne des JES 2011 a également compté sur le soutien de treize institutions, dont le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.

Pour la première fois en 2011, Enerplan a commandé une refonte complète du site des JES, et a investi dans une agence pour illustrer la campagne. Le bilan complet de la 4ème édition des Journées Européennes du Solaire est disponible en ligne sur le site Internet. [Plus d'infos sur : www.journees-du-solaire.fr](http://www.journees-du-solaire.fr)



Événementiel

En 2011, Enerplan a été partenaire de nombreux salons nationaux. Ces événements sont l'occasion d'engager des actions spécifiques afin de développer la demande. Enerplan, en 2011, a participé aux salons suivants :

- salon H Expo, Bordeaux du 27 au 29 septembre,
- Les Rencontres de la Performance Energétique, Paris du 10 au 12 octobre,

Au delà de sa participation sur des stands lors de salons, Enerplan est intervenu lors de :

- salon Batimed, Marseille du 16 au 18 mars,
- Solar Plaza, Lyon, le 10 novembre,
- Batimat, Paris du 7 au 12 novembre.